

Je décris et explique les violences de masse subies par les civils en zone occupée ou proche du front



Expropriations et réquisition de matelas à Lille en zone occupée par l'Allemagne en 1916.

Lillers, ville proche du front, à la suite des bombardements allemands en 1918.

22 juin 1915 : « on a convoqué tous les patrons de Lille qui travaillaient pour les Allemands ; individuellement on leur a demandé pourquoi ils ne voulaient pas continuer à travailler ; puis on leur a intimé l'ordre de donner Mardi matin la liste de leurs ouvrières. A Roubaix, la ville est condamnée ; tous les soirs à 7 heures (française) tout le monde doit rentrer. 1000 F par jour d'amende jusqu'à la reprise du travail. »

30 août 1915 : « Toute correspondance est impossible tellement la surveillance est grande ; depuis 3 mois aucune nouvelle. »

23 juin 1916 : « Ce matin nous avons acheté 10 kg de pommes de terre à 1 f 60 le kg (environ 15 fois le prix du temps normal) les oeufs 13 sous. Le gouvernement allemand réclame environ 40 millions de francs, imposition de guerre aux trois villes Lille, Roubaix, Tourcoing ; les 3 villes refusent énergiquement, étant déjà obligées de verser quotidiennement de très grosses sommes pour l'entretien des armées allemandes. »

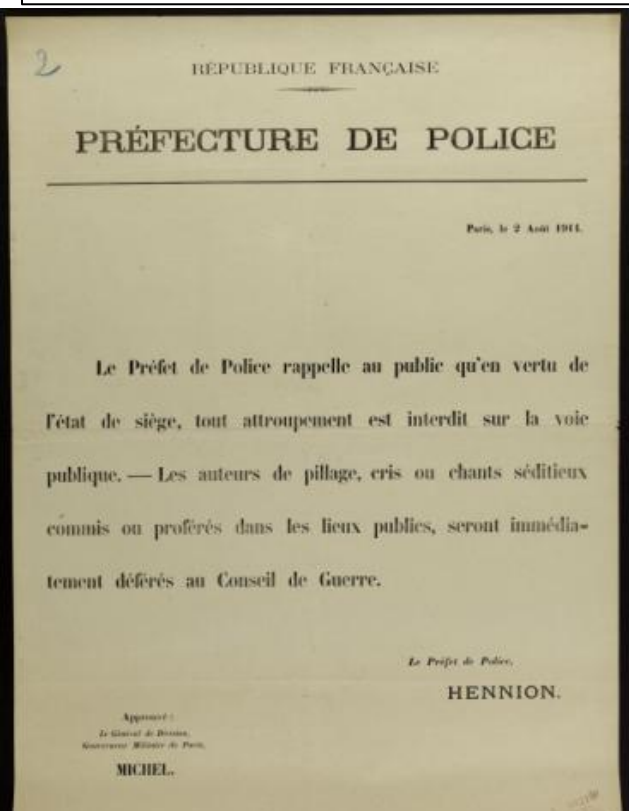
Journal de David Hirsch (commerçant à Lille), dans Anette Becker, Journaux de combattants et civils de la France du Nord dans la grande guerre, Septentrion, 1998

Consigne : Dans chaque document relevez ce que subissent les civils et expliquez ces violences.

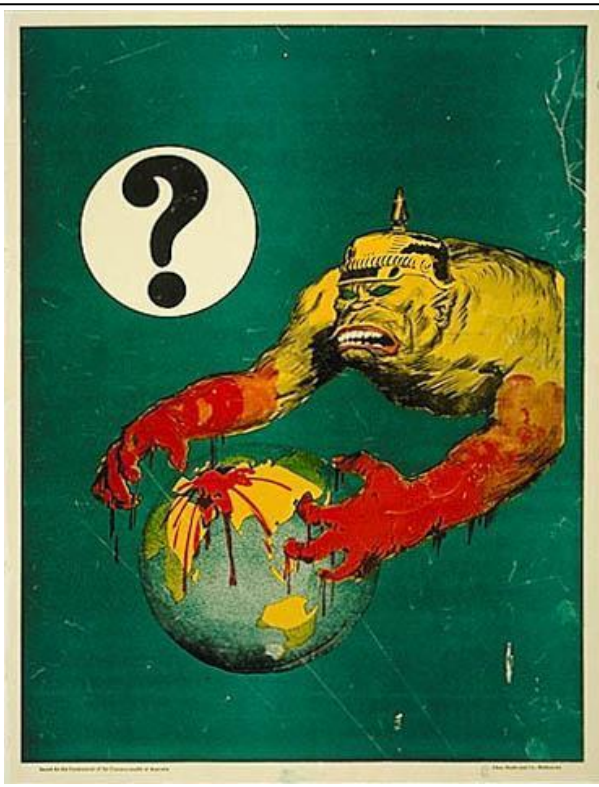
Je décris et explique les violences psychologiques subies par les civils à l'arrière.

« Verdun nous aura coûté bien cher. Le nombre des Mendois tombés dans cette formidable bataille est déjà grand, et tout fait prévoir qu'il va s'accroître encore, car dix familles sont sans nouvelles depuis près d'un mois. [...] Depuis quelques jours, je vis des heures bien pénibles. Je ne sais rien et ces pères désolés, ces mères en larmes, ces sœurs désespérées, ces épouses affolées croient que je sais quelque chose et que, par pitié pour eux, je ne veux rien dire. En ce moment les fonctions de maire sont cruelles à remplir. Il faut consoler ceux dont la douleur est inconsolable. Il faut donner de l'espoir quand on est convaincu que tout espoir est perdu. J'ai vu aujourd'hui les parents de Sommières Paul. Ils m'ont fait lire la lettre leur annonçant l'épouvantable chose. Je n'ai pu que pleurer avec eux. Je n'avais, en effet, rien à dire à ce père et à cette mère qui savaient, depuis quelques heures seulement, que dans un assaut, devant Douaumont, leur enfant avait été blessé à la tête et aux jambes et qu'après avoir été placé dans un léger abri par ses camarades, il avait été achevé d'un éclat d'obus. Non, je ne devais rien dire, car toute parole de consolation ne pouvait qu'exaspérer la douleur de ces malheureux. »

D'après le Journal d'Emile Joly, maire de Mende (Lozère), 15 juin 1916



Affiche de la préfecture de Paris du 2 août 1914 après l'annonce du gouvernement de l'état de siège.



Norman Lindsay, German monster (le monstre german), 1918, affiche commandée et publiée par le gouvernement australien

Consigne : Dans chaque document relevez les violences psychologiques subies par les civils et expliquez-les :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....